CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E57794** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2027**

ÉDITÉ LE 22/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1996

Raison sociale : BATI 2000

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/04/2007

Capital : 45 900

14 RUE BERNARD PALISSY
25300 GRANGES-NARBOZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 1996 B 00429

Siret : 409 982 204 00029

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 4303786

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/216245

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/216245

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/09/2025

Téléphone : 03 81 46 80 46 **Fax :**

Portable : 06 76 10 44 73

Responsabilité légale :
JEANNIN PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL / JEANNIN AURELIEN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : bati-2000@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 194 942 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	8	03/12/2024
2241	Fourniture et pose d'éléments en béton armé et béton précontraint		28/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/01/2026 12:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.